

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varennnes-89.com

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire



**Page 1 : Le mot
du Maire**

**Page 2 et 3 :
Informations
générales et
administratives**

**Pages 3 et 4 : Vie
de la commune**

**Page 5 et 6 : La
parole est aux
associations**

**Page 6 à 8 : A la
découverte de
notre territoire**

Numéro 6

Mai 2022

Le mot du Maire

Le printemps est arrivé ! Les hirondelles aussi ! Les tondeuses et les travaux également. Vivre heureux, c'est aussi vivre en bon intelligence avec ses voisins.

Certains me demandent en tant que maire si j'autorise à brûler des déchets verts, si la tonte après 19h est autorisée...

Je rappelle simplement ici que le maire n'a pas ces pouvoirs. C'est un arrêté préfectoral qui définit les horaires durant lesquels le bruit est autorisé : Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30. Samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00. Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00.

En outre, toute pratique de brûlage est interdite et l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2020 régleme les dérogations autorisant le brûlage en plein air des résidus et des rémanents de culture, d'exploitation forestières et des déchets végétaux dans le département de l'Yonne. Verser des gravats dans un chemin n'est pas non plus autorisé ! Il suffit de joindre la mairie ou le Maire pour trouver une solution. Il faut savoir que la Mairie doit payer une entreprise pour reprendre ces gravats comme cela s'est produit au chemin des Noues de la Dame.

Voilà ! Les règles sont rappelées.

Chacun peut comprendre cependant, qu'avec un peu d'empathie, de bienveillance et de compréhension la vie est plus agréable. Le respect de l'autre est essentiel.

D'ailleurs, c'est fou le nombre d'ouvrages que nous pouvons trouver sur ce thème.

Bonne lecture

INFORMATIONS GENERALES ET ADMINISTRATIVES

Les élections législatives

Les élections législatives du 12 et 19 juin prochain se dérouleront une nouvelle fois à la salle des loisirs.

Recensement

Nous rappelons à tous les jeunes de 16 ans de bien vouloir se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent leur anniversaire pour un recensement qui sera indispensable pour leurs futures démarches administratives



Les aménagements d'horaires

Compte tenu de l'absence prolongée de notre secrétaire jusqu'à la fin du mois de septembre, nous nous efforçons de maintenir au mieux la qualité de nos services et de notre accueil.

Les Maires de Dye et de Villiers Vineux ont eu l'extrême obligeance de bien vouloir établir une convention avec Varennes afin de nous mettre à disposition leur secrétaire pour une journée hebdomadaire. Que cette solidarité soit ici remerciée car le recrutement d'une secrétaire n'est pas une mince affaire !

Comme pour les mois précédents, Maire et adjoints tiendront des permanences afin de permettre à la secrétaire remplaçante de se consacrer aux tâches administratives indispensables.

Ces dates et horaires de permanence ont d'ores et déjà été affichés et sont disponibles sur notre site internet. Nous les rappelons ici :

- Lundi 06.06.2022 de 9h à 12h
- Mercredi 08.06.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 10.06.2022 de 16h à 18h
- Mercredi 15.06.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 17.06.2022 de 15h à 18h30
- Mercredi 22.06.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 24.06.2022 de 17h à 18h30
- Mercredi 29.06.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 01.07.2022 de 15h à 18h30
- Mercredi 06.07.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 08.07.2022 de 17h à 18h30
- Mercredi 13.07.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 15.07.2022 de 15h à 18h30
- Mercredi 20.07.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 22.07.2022 de 15h à 18h30
- Mercredi 27.07.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 29.07.2022 de 15h à 18h30
- Mercredi 03.08.2022 de 16h à 18h
- Vendredi 05.08.2022 de 15h à 18h30

Par ailleurs nous vous rappelons qu'une enquête publique est en cours concernant l'aliénation du domaine public pour une partie du chemin de Chaumeriot. Voici les dates et horaires de cette permanence :

- Le lundi 30 mai de 9 h à 12 h
- Le samedi 4 juin de 9 h à 11h 30
- Le lundi 6 juin de 9 h à 12h
- Le Vendredi 10 juin de 16h à 18 h
- Le lundi 13 juin de 14 h à 17 h

L'enquêteur public sera présent le lundi 30 mai et lundi 13 juin

INFORMATIONS GENERALES ET ADMINISTRATIVES

Présentation du budget et de la situation financière de la commune



- Budget communal 2021
Fonctionnement : 408 822,58 €
Investissement : 496 157,79€
- Budget lotissement.
Fonctionnement : 132 172,62 €
Investissement : dépenses : 44 967,02 et 120 000 € en recettes
- Budget CCAS 2021 : fonctionnement : s'équilibre en recettes et en dépenses à 6457,33 €

Les taux d'imposition : Ils restent inchangés comme les années précédentes et selon le tableau suivant :

Taxe habitation	19,86 %
Foncier bâti	13,91 %
Foncier non bâti	33,80 %

A noter concernant le budget lotissement la vente d'une parcelle en 2021 et de 3 parcelles pour l'année 2022. Après un temps mort lié au COVID, cette opération, lancée au mandat précédent est un succès. Il reste une parcelle de disponible. Nous espérons donc pouvoir terminer ce projet dans un délai raisonnable.

Concernant la toiture de l'école nous n'avons pas encore trop de visibilité et le contexte n'y aide pas. Nous nous réservons la possibilité d'avoir recours à l'emprunt mais nous attendons pour y voir plus clair, les réponses du département, de la 3CVT et de l'Etat à nos demandes de subventions : voir plus loin la rubrique le point sur les projets.

VIE DE LA COMMUNE

Les milieux humides à Varennes

Suite au nettoyage de la mare l'hiver dernier, le syndicat du bassin du Serein a réalisé début mai une visite et un diagnostic santé de ce milieu humide. Nous attendons leur résultat, mais d'ores et déjà un rappel s'impose : il est formellement interdit d'alimenter la mare en poisson.

Les promeneurs auront pu constater la pose d'un panneau d'information sur le site de la station : il s'agit d'un panneau de prévention contre une maladie à risque, véhiculée par les ragondins, rats musqués habitants des milieux humides qui prolifèrent en l'absence de prédateurs naturels. L'occasion de rappeler que le piégeage des animaux est l'affaire de professionnels : nous disposons sur la commune de 2 piégeurs agréés. En cas de besoin, merci de vous adresser en mairie.



VIE DE LA COMMUNE

Restauration de la tombe du capitaine Fournier

Au fond du cimetière, on trouve la sépulture d'un personnage historique de Varennes. Il en a fait des kilomètres à pied ! Il est allé jusqu'à Moscou. C'est d'ailleurs là qu'il est nommé lieutenant le 23 septembre 1812. Il est blessé à trois reprises, à la bataille d'Eyleau notamment, une des plus sanglantes des guerres napoléoniennes. Il finira sa carrière mouvementée, commencée en 1804, avec le grade de Capitaine.

Très dégradée, sa tombe a bénéficié d'une restauration : après avoir décapé la pierre tombale, les lettres de l'épithaphe ont été repeintes.



Le point sur les projets d'entretien, réfection et aménagements

Les travaux du printemps

La campagne des travaux de cette année devrait commencer prochainement : les devis sont signés : l'entreprise Mansanti a été retenue pour réaliser le pont ru des Noues (derrière le camp de Varennes) afin de pérenniser la circulation des agriculteurs dans ce secteur. Montant de ces travaux : 17 771 € HT.

L'entreprise GCTP aura la charge de réparer et reprofiler le chemin en bout de la rue du Breuil qui rejoint la départementale. Raviné par l'eau il a bien souffert. Coût de la réfection : 4167,62 € HT L'entreprise a également été missionnée pour refaire le trottoir devant l'ancien Pub qui est bien endommagé pour un montant de 1948,40 € HT.

Le côté droit de la route de Besançon sera busé, rendu accessible aux piétons et sécurisé dans ce but. C'est l'entreprise Barbier qui opérera sur ce chantier dont le montant s'élève à 7657,50 € HT. L'objectif est d'assurer dans la mesure du possible, la continuité d'une voie douce notamment en direction de l'aire de jeu et du stade. Enfin le chemin de Mepillard, (qui part de la départementale n°8 et se dirige vers les antennes) sera repris par l'entreprise Barbier 10738,70 € HT.

A noter enfin que suite au bornage du terrain route de Besancon à l'angle face au parking du stade, il a été constaté que la croix se trouvait sur le terrain du propriétaire. Celui-ci a exigé que la croix soit retirée de son terrain. Elle sera prochainement déplacée de l'autre côté de la rue. Le coût de l'opération n'est pas encore chiffré.

Réfection de la toiture de l'école

Le chantier a pris du retard ... avant même d'avoir commencé. Il est évident que la question des subventions est essentielle pour un chantier de cette ampleur : aux alentours sûrement de 200 000 euros. Trois possibilités s'offrent à nous qui peuvent se cumuler jusqu'à hauteur de 80% du montant de l'opération : une subvention de la 3 CVT, à hauteur de 25 000 € tout d'abord.

Nous avons également sollicité le département : et là, la règle a changé : auparavant seules les opérations d'un montant maximal de 30 000 € étaient éligibles à subvention. Désormais le montant maximal est de 200 000 euros. Nous avons donc renouvelé notre demande de subvention et la réponse est positive.

Enfin une demande de subvention auprès de l'Etat a été sollicitée en préfecture. Mais pour cette demande, il nous fallait fournir un diagnostic énergétique complet du bâtiment. Ce diagnostic a été réalisé en avril dernier par le cabinet d'étude Kréa.

Le bouclage des dossiers de demande de subvention a donc demandé plus de temps que prévu. Le lancement d'appel d'offre devrait suivre dans les prochaines semaines, et là une autre étape s'annonce, bien délicate compte tenu de la conjoncture économique. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de cette opération dans le prochain bulletin.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Tennis de Table de Varennes

Le clap de fin de saison est tombé. Une délégation se rendra aux nationaux prochainement où ils nous représenteront dignement j'en suis convaincu. Notre championnat lui est terminé. Deux de nos équipes montent d'une division, notamment notre équipe première qui évoluera en Excellence, plus haut niveau régional. Bravo à eux. Deux équipes se maintiennent, parmi elle notre équipe de jeunes (moins de 14 ans) qui a signé quelques victoires et ainsi assuré son maintien brillamment. Bravo à eux également. Deux équipes descendent au terme d'un championnat de haut niveau, très disputé. Le bilan est donc globalement positif et encourageant. Une nouvelle session d'entraînement mise en route cette année a permis à chacun de progresser, et ce dans une excellente ambiance distillée par nos deux entraîneurs bénévoles, Jérémy et David. Qu'ils en soient publiquement remerciés. Un projet de Baby ping est en cours d'élaboration. Nous vous en dirons plus quand il sera finalisé par Michèle Chavingnon, elle aussi bénévole, qui y travaille ardemment. Les entraînements continuent jusqu'à la fin juin aux horaires habituels : le mercredi de 18h15 à 19h15 pour les moins de 14 ans et 20h15 à 22 h pour les seniors.

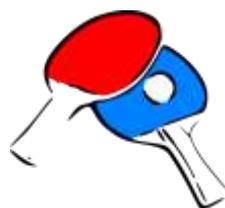
N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Francis Parent : 07 88 38 45 27

Michèle Chavingnon : 06 30 88 90 23

Fabrice Sassi : 07 76 69 43 50

Bonnes vacances à tous.



Francis PARENT
Président de Varennes Tennis de Table

Le Comité des fêtes

Bonjour à tous.

La vie reprend et ça fait plaisir ! Nous nous sommes retrouvés pour la rando le 22 mai. Bien que moins fréquentée que d'ordinaire vous avez pu profiter d'un temps idéal pour l'occasion et observer la beauté de la nature. Entre les lièvres, moutons et âne aperçus, les lys d'eau, les odeurs d'acacias en fleurs ce fut une belle balade sur nos chemins.



Nous préparons activement Varennes en fête le 27 août prochain. Nous reprendrons la forme habituelle de cette manifestation avec l'après-midi orienté sur les jeux pour les petits et grands.

Petite exclusivité pour vous, nous aurons le plaisir d'accueillir Cyrille et Christelle qui nous baladeront en calèche avec Basil.

Et puis en soirée nous pourrons retrouver le groupe Out off the Wood, avec notre légendaire Xavier à la basse !!! Je ne sais pas vous mais nous sommes impatients de vous y retrouver.

Alors retenez bien la date et parlez-en autour de vous, RDV le 27 août à Varennes !

En attendant, bonne fin d'année scolaire aux plus jeunes, courage pour vos examens.

Passez un bel été, au jardin, en vadrouille, au travail ou à la maison.

Au plaisir de vous divertir,

Gaëlle BOGUREAU, présidente du comité des Fêtes

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Bonjour à tous,

L'année Football 2021 / 2022 de l'US VARENNES arrive bientôt à sa fin, néanmoins il reste de belles compétitions à jouer pour certaines catégories : L'équipe féminine à 8 en 1/4 de coupe de l'Yonne, nos U15 une 1/2 finale de coupe consolante et l'équipe sénior A en 1/4 de finale de coupe Prével.

On n'oublie pas notre tournoi jeune qui se déroulera le Samedi 2 Juillet 2022 au Stade Gilbert Cunéaz de Varennes. Avant d'écrire le bilan sportif dans quelques semaines lors de notre assemblée générale qui se tiendra le Vendredi 1er Juillet 2022 au stade, on peut déjà se féliciter d'avoir pu engager 1 équipe par catégorie des U6 Foot Animation aux Vétérans sans oublier les Féminines avec nos ententes avec Ligny le Chatel et Tonnerre. Quelques chiffres importants, plus de 150 licenciés, en moyenne 2 éducateurs par équipe, pas moins de 12 équipes engagées, 45 jeunes en moyenne à l'entraînement foot animation avec l'entente Varennes / Flogny la Chapelle / Ligny le Chatel et le tout avec des sourires et de la bonne humeur.

L'US VARENNES recrute toujours des joueurs, éducateurs et bénévoles, si vous avez des questions ou besoins d'informations vous pouvez contacter Christophe GIORZA au 06.77.97.40.73.

A très bientôt j'espère sur nos terrain..



L' équipe USV.

A la découverte de notre territoire

Pour les amoureux de la nature, les promeneurs, les randonneurs, voici quelques parcours à faire dans le finage de Varennes en utilisant le plus possible les chemins. Le départ est pris derrière l'école.

1) Le parcours Varennes périphérie : 5,56 km



Ce chemin est sans issue mais prenez le, vous y verrez un beau panorama sur la vallée (avant que les récoltes ne soient trop hautes)

La croix st Vincent : allez au pied et déchiffrez l'inscription

Le lagunage : on y voit quelque fois des canards qui viennent s'abreuver et pendant 2 jours on y a même vu deux cygnes. A la belle saison on y entend aussi les grenouilles.



La vue sur la vallée : De ce point de vue, vous embrassez la belle courbe de la vallée du serein qui à la sortie du vignoble quitte son orientation Nord et entreprend un vaste coude vers le Nord-Ouest avant d'aller se jeter dans l'Yonne à hauteur de Bonnard. De la gauche (Sud) vers la droite (Nord) on distingue : Maligny niché dans la vallée, puis en haut de la colline sur la rive gauche Lignorelles. Ligny et son église et un peu à droite Pontigny et son abbaye. Lordonnois en hauteur et enfin à l'extrême droite Saint Florentin en bout de parcours.

2) Le parcours « cardio » : 4,27 km



Dans le champ à droite du bois on y voit très souvent une harde de chevreuils (avant que les récoltes ne soient trop hautes)



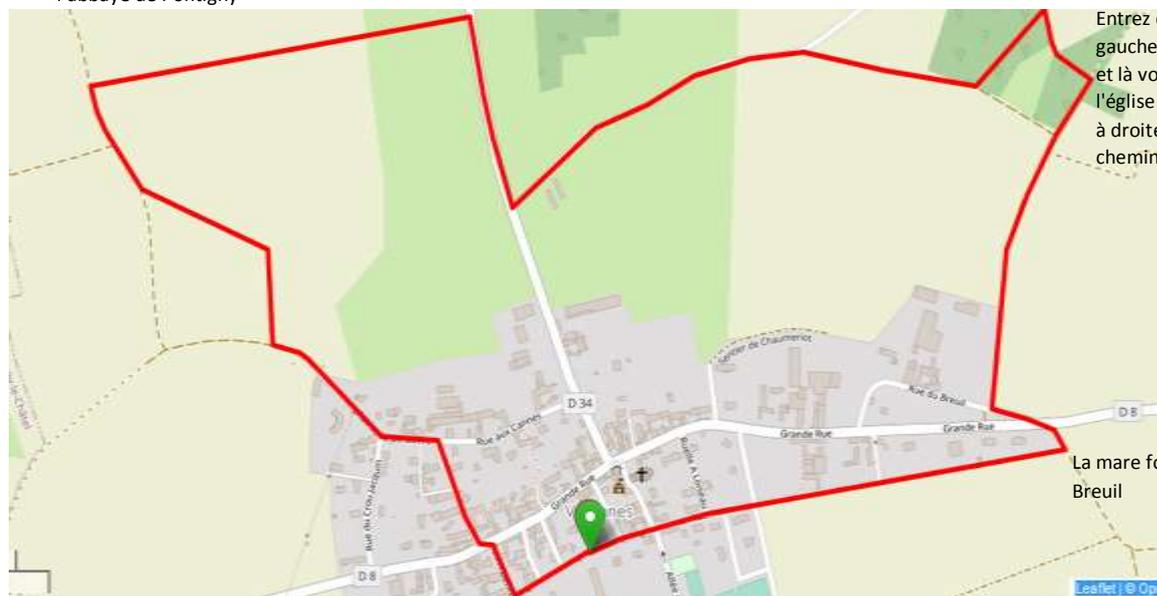
Une variante de la première balade. Cette fois, au lieu de rester sur le plateau, vous descendez dans le vallon : l'occasion de monter un petit raidillon. Vous comprenez maintenant le nom du parcours



3) l'orée du bois : 4,6 km



De cet endroit vous avez vue sur l'abbaye de Pontigny



Entrez dans le bois, tournez à gauche, passez en dessous du pré et là vous aurez une vue sur l'église puis tournez à gauche puis à droite pour reprendre le chemin

La mare fosse de Breuil